

# PRIX DE SOLIDARITÉ DE LA FTTNB

décerné par

Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick – AIL Canada

Deux bourses du **prix de solidarité de la FTTNB** au montant de 500 \$ chacune sont offertes chaque année. L'objet du prix est de sensibiliser davantage le public et lui faire mieux comprendre les syndicats.

Les candidat-e-s doivent poursuivre des études post secondaires à plein temps **ou** être inscrits au secondaire au niveau de la 12<sup>ème</sup> année, ou à un programme d'Évaluation en éducation générale (PEG).

Les candidat-e-s doivent retourner un formulaire de demande dûment rempli, et se soumettre entièrement à toutes les règles d'admission. **La date limite pour les demandes est le 30 juin chaque année.**

Le/la gagnant-e sera avisé-e dès que la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick aura pris sa décision, et l'annonce officielle sera faite par le Secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick.

Toute demande d'information au sujet de la bourse doit être adressée à:

Fédération des travailleuses et travailleurs du N.-B.  
96, avenue Norwood, pièce 314  
Moncton, NB E1C 6L9  
Téléphone : (506) 857-2125  
Télécopieur : (506) 383-1597

---

## FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

École secondaire ou institution d'enseignement, et années complétées : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Règles d'admission

- Les formulaires de demande **DOIVENT** être accompagnés de l'une ou l'autre des obligations suivantes, soient:
    1. une composition de 1 000 mots ou plus sur le thème – **LA VALEUR DES SYNDICATS POUR LES TRAVAILLEURS/EUSES, ET POUR LA SOCIÉTÉ,**
- OU**
2. une oeuvre d'art (peinture, chanson, poème, poster ou sculpture) décrivant **LA VALEUR DES SYNDICATS POUR LES TRAVAILLEURS/EUSES, ET POUR LA SOCIÉTÉ,** avec une composition de 500 mots relatant ce thème.
- Le jugement préliminaire des articles se fera par un jury d'académiciens/artistes, et la décision définitive sera prise par le Comité d'éducation de la FTTNB.
  - La présentation du/de la gagnant/e sera diffusée aux médias.
  - Si on le demande, les présentations seront retournées aux candidat-e-s, aux frais de ceux-ci.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_